

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021 à 18 H

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L, BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S, HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L.

Ont donné procuration : BERTHELON S à BUISSON M.

Secrétaire de séance : Murielle MOINARD BOUTENEGRE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

Question N°1 Proposition de reprise des voies et réseaux du lotissement le Côteau du Soleil

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal accepte la rétrocession des voies, réseaux et espaces verts du lotissement du Côteau du Soleil aux Rassats ; il est précisé que pour la mise aux normes de l'éclairage public, le lotisseur s'est engagé à participer à hauteur de 50 % de la dépense, soit 1 853.70 €. Cette cession se fait à titre gratuit et les frais notariés sont à la charge du demandeur.

Question N°2 Présentation des budgets primitifs 2021 du budget général, du Groupement d'Habitations et de la Régie de Transport

Sont présentés :

- les résultats 2020 des différents budgets ainsi que leur proposition d'affectation ;
- l'état de la dette ;
- les attributions de compensation provisoires que la commune devrait percevoir du Grand Angoulême suite aux transferts de compétence ;
- les propositions de budgets 2021 en fonctionnement et investissement ;
- les propositions d'investissement pour 2021 portent principalement sur des acquisitions de terrains, de matériels, la réhabilitation de la salle des fêtes, l'agrandissement de la cuisine scolaire, le changement de la chaudière de l'école de la Prévôtterie, des acquisitions immobilières.....
- Travaux de voirie et de pluvial, pose de bordures, la rue des Safranières, une partie de travaux aux Rassats...
- Renouvellement de véhicules aux Services Techniques ;
- Travaux divers dans les écoles, étude pour l'agrandissement de la mairie....

Pour 2021, il est prévu de recruter un agent pour assurer principalement l'accueil du public à la mairie, à temps non complet (24 heures par semaine) et un poste de conseiller numérique.

Il est précisé que le budget a été établi avec les taux d'imposition identiques à ceux de 2020.

Une large discussion a eu lieu pour la prévision de crédits pour des acquisitions immobilières et la demande a été prise en compte.

Pour mémoire, rien n'a été inscrit au budget pour l'extension éventuelle de la maison de santé et pour des logements pour les seniors.

Pour le Groupement d'Habitations, il est prévu de changer tous les volets des logements et de réhabiliter chaque logement dès le départ d'un locataire.

Question N°3 Vote des tarifs des services municipaux pour 2021

Ils sont votés à l'unanimité des membres votants.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h